

Madame;

Nous nous prions à V. A. R. pour luy  
 rendre nos très-humbles et sincères, de ce  
<sup>qu'en la bonté</sup> <sup>aggraver la continuation</sup>  
~~qu'il luy a plu nous faire~~  
 de notre service en la Maestrie Maison ou  
~~ailleurs~~ ~~l'on pourroit~~ ~~se faire~~  
~~un plus grand service~~  
<sup>superficie de</sup>  
 dont ~~il~~ nous avons tiré très en  
 l'onneur d'employer une <sup>partie</sup> <sup>considérable</sup> partie de  
 nos jours.

La très-humble supplication que nous avons  
 à faire la dessus à V. A. R. c. est  
 Madame, que Elle Vuille nous faire la  
 grace de s'assurer que ~~l'on ne~~ ~~doit~~ ~~rien~~  
~~dire sans~~ ~~l'ordonnance~~  
~~acquiescance~~ ~~par~~ ~~impurement~~ nous servir  
 tous également dans la résolution de faire  
 ce que nous avons toujours fait, c'est  
 à dire, Madame, de servir ~~le~~ ~~Roy~~ ~~de~~  
 la prompte foyelle de nos adieux de  
<sup>indifférence</sup>  
 rendre et de faire rendre la justice  
 aux subjects de Monseigneur le Prince  
 notre <sup>jeune</sup> <sup>Madame</sup> ~~maître~~, et finalement d'administrer  
 son domaine en sorte, que quand par la grâce  
 de Dieu il sera parvenu en age de direction  
 il puisse offrir que par la sage direction  
 de No. Alt. la charge de a. N. confié à des  
 personnes d'onneur et de probité, <sup>dont</sup> <sup>il</sup> <sup>n'y</sup> <sup>en</sup>  
<sup>est</sup> <sup>pas</sup> <sup>n'y</sup> <sup>en</sup>

si les <sup>sa</sup> <sup>capacités</sup> <sup>qui</sup>  
 nous <sup>ont</sup> <sup>été</sup>  
 données

